

## **Note de position et propositions concrètes à l’occasion des États Généraux de l’information**

---

### ***Synthèse des propositions***

#### **1. Favoriser la disponibilité de l’information auprès de publics prioritaires**

Développer des dispositifs visant à mettre à disposition de tous les publics une information de qualité et diversifiée. Ce « service universel informationnel » pourrait intégrer le « Pass Information » sur le modèle éprouvé du « Pass culture » pour les jeunes de 15 à 18 ans ou via un dispositif de fléchage du Pass Culture existant, ou encore pour le « Pass Engagement Jeune » et le « Pass’Emploi » afin de reconnecter des publics éloignés de l’information et/ou sujets à la désinformation à du contenu de qualité.

#### **2. Systématiser la mise à disposition de la presse et des kiosques numériques sur l’ensemble du territoire, au plus proche des Français**

Favoriser l’accès à l’information au plus grand nombre en rendant accessibles les versions numériques des titres de presse locaux et nationaux, et les agrégateurs numériques de contenus d’information, dans des lieux fréquentés par tous les Français, sur tout le territoire : bibliothèques, médiathèques, Maisons France Service... en veillant à la formation de Conseillers Numériques pour accompagner les citoyens dans la prise en main des outils d’information.

#### **3. Faire de l’Éducation aux Médias et à l’Information (EMI) une grande cause nationale**

Faire de l’Éducation aux Médias et à l’Information le prochain grand chantier du gouvernement. Dès le plus jeune âge, donner l’envie de s’informer et instaurer les bons réflexes face à la profusion de contenus est un enjeu démocratique majeur. L’EMI, qui pourrait être dispensée dans les écoles, mérite un budget et une visibilité nationale à la hauteur de l’urgence médiatique que nous sommes en train de vivre. Un module de formation pendant le service national universel pourrait également être développé, traitant de l’accès à l’information et visant à acquérir de bons réflexes informationnels.

#### **4. Créer un fonds de soutien pour l’innovation dans l’éducation critique aux médias**

Créer un fonds de subventions pour toute initiative innovante favorisant l’éducation aux médias et la lutte contre la désinformation, ouvert à tous les acteurs de l’économie des médias et valorisant la constitution de consortiums. En parallèle de la création de ce fonds, nous recommandons d’améliorer les dispositifs existants en les rendant plus visibles et plus accessibles pour tous les acteurs, et notamment les acteurs « non-historiques ».

#### **5. Persévérer dans les crédits d’impôt à la presse**

Relancer le dispositif de crédit d’impôt à un premier abonnement à la presse en lui donnant les ambitions de ses moyens, et en y intégrant des offres d’accès à l’information innovantes, qui participent à la circulation d’une information plurielle et de qualité. Un crédit d’impôt à destination des entreprises qui proposeraient un abonnement à la presse ou à une plateforme d’agrégation numérique à la disposition de leurs collaborateurs, pourrait compléter ce premier dispositif.